

LE FRONT

Le journal des étudiants et étudiantes de l'Université de Moncton

L'évaluation des professeurs.

Un dossier qui risque de se compliquer!

Voici une brève analyse du dossier de l'évaluation des professeurs. Nous avons fait ressortir quelques extraits de l'entrevue effectuée auprès du Président de l'ABPUM et du Vice-recteur aux Ressources humaines et aux affaires étudiantes afin d'enrichir notre analyse. Ces entrevues ont été effectuées juste après que le conseil d'administration de la FEUM eut décidé d'évaluer les professeurs unilatéralement et universellement.

par Yvon Lacoste

"Il est regrettable que le CA de la FEUM ait pris cette option, car le Comité d'étude sur l'évaluation des professeurs avait été formé dans un esprit de coopération", nous affirme le Vice-Recteur aux Ressources humaines et aux Affaires étudiantes, M. Louis Malenfant.

L'objectif du comité était de préparer une formule permettant d'évaluer les professeurs d'une manière formative, i.e. recevoir la rétroaction des étudiants et de l'analyser, d'une part, et d'une manière sommative, i.e. que la décision reviendrait à l'Université concernant les cas particuliers qui seraient sujets à des études plus approfondies de leur dossier, d'autre part. Voilà l'essentiel du document présenté par le Comité tripartite composé du représentant de l'ABPUM, du représentant de l'Université et du représentant de la FEUM. Évidemment, le document révèle d'autres éléments intéressants, mais nous nous limiterons aux conséquences de l'évaluation unilatérale et universelle des professeurs et des raisons qui ont motivé nos dirigeants étudiants à aller de l'avant avec ce dossier.

"Les profs ne sont pas contre l'évaluation, parce que cela permettra d'obtenir le perfectionnement tant recherché de ceux-ci" déclare M. Malenfant.

Pourtant, la résistance des professeurs n'a jamais été un roman de science-fiction si l'on se fie à la déclaration du professeur T. PHAM GIA, qui mentionnait ce qui suit dans le journal syndical des professeurs, "LE PAPIER", dans son édition d'avril

1984 :

"Cette approche suit la philosophie du "Rapport du consommateur" et a pour objectif d'avertir les étudiants des "produits de mauvaise qualité". Elle a un impact minime sur le professeur concerné, car la décision sur le renouvellement du contrat, la permanence ou la promotion sont basées presque exclusivement sur la recherche..."

Cette affirmation démontre clairement certaines carences dans le système d'évaluation actuel, tel que préconisé par l'Université de Moncton à ses employés. Selon M. Malenfant, il existe déjà des mécanismes d'évaluation, implantés dans les facultés/écoles, mais qui ne sont pas pour l'instant standardisés, i.e. basés sur les mêmes critères d'évaluation. Toutefois, les plaintes spécifiques sont traitées par des mécanismes prévus par l'administration ou la convention collective. Pourtant, M. Malenfant avait omis de préciser que ces mécanismes prévus par la convention collective n'étaient guère explicites sur la manière dont devaient être traitées ces plaintes.

Autre fait qui pourrait inquiéter les étudiants, c'est la position de l'Université dans ce dossier. Selon M. Malenfant, s'il existe une certaine inégalité dans l'évaluation des professeurs, c'est qu'il faut voir l'aspect historique de notre institution. Le père Clément Cormier, fondateur de cette vénérable institution n'avait certainement pas la tête aux relations de travail lorsqu'il créa l'Université de Moncton, car il n'y avait pas, à cette époque, de mécanismes prévus pour l'évaluation des professeurs. A cet effet, l'Université a dû sacrifier l'universalité de l'évaluation afin de pouvoir obtenir l'évaluation des professeurs telle que proposée dans le document du Comité tripartite actuel.

Quoique le facteur historique ait eu une influence vitale dans l'évolution de ce dossier, L'UNIVERSITÉ ne se cache pas pour défendre les intérêts de son personnel enseignant, du moins jusqu'à une certaine limite. D'ailleurs, le journal universitaire "FORUM" publiait justement à travers son édition du 11 novembre 1984, une

intervention du recteur de l'Université de Montréal, M. Paul Lacoste.

"... le Recteur Paul Lacoste a pour sa part déclaré qu'il imaginait très mal qu'une direction universitaire puisse se dissocier de son corps professoral au point de remettre en cause la permanence de ses professeurs..."

Cette déclaration ne peut certainement pas nous aider à identifier le véritable rôle de l'Université de Moncton dans le dossier qui nous préoccupe tous. Par ailleurs, M. Malenfant nous affirme que l'Université serait d'accord pour que les professeurs récalcitrants à se faire évaluer, puissent être identifiés afin de pouvoir prendre les mesures qui s'imposent, mais pas n'importe comment!

Pour l'instant, le droit de regard des étudiants se limitera à l'évaluation formative et ne portera pas sur l'évaluation sommative tel que l'exigent les étudiants.

Finalement, M. Malenfant aimerait faire le message suivant aux étudiants: "Que les étudiants ne paniquent pas, il y aura une évaluation des professeurs dès cette année. Les dossiers sont prêts; malheureusement, elle ne sera pas universelle".

"De plus, la tangente que prend actuellement la FEUM risque de retarder sérieusement l'application de l'évaluation des professeurs telle que proposée par le Comité tripartite".

LA POSITION DE L'ABPUM

"Les étudiants devront faire attention aux droits de la personne", nous déclare le professeur de droit et président de l'ABPUM, M. Pierre Arsenault.

Selon M. Arsenault, les problèmes reliés à l'évaluation des professeurs ne datent pas d'hier. En fait, l'approche gouvernementale axée sur la privatisation des institutions universitaires occasionnent, évidemment, une augmentation des frais de scolarité.

De plus, l'interventionnisme de l'Etat dans le développement des programmes affecte sérieusement la "liberté académique". C'est pourquoi la permanence demeure un outil, non pas privilégié, mais qui peut résister à cette tendance interventionniste de l'Etat dans

Voir évaluation en page 2

Lévesque n'est plus

L'hommage que nous portons au grand politicien défunt, René Lévesque, est un hommage de grande envergure accompagné d'un grand respect. On ne s'étalera pas sur ses grandes réalisations ou ses moments de gloire, car il en a eu plusieurs.

Comme étranger à la cause québécoise mais l'ayant suivi pendant quelque temps, j'ai ressenti un profond malaise quand j'ai appris la nouvelle. René Lévesque était l'homme qui avait démissionné car on avait dit de lui qu'il était malade et qu'il était devenu inconsistant. On poussait l'arrogance jusqu'à prétendre qu'il était devenu cinglé. Mais en politique tout est permis. Les coups bas et les bas coups. En ayant publié son livre "Attends que je me souviene", René Lévesque a repris sa popularité, non pas comme politicien, mais comme le journaliste qu'il a toujours été. Sa facilité d'expression, son dynamisme, sa vitalité journalistique surtout sur la scène internationale lui avaient valu plusieurs émissions à

la télévision de Radio-Canada. Ses reportages dans le monde blessé, les guerres qu'il a couvert sont autant de

témoignages de son éloquence et de son objectivité. Partout il était engagé. Il prônait la fierté des peuples, le droit de parole des minorités dans le monde. Il avait pris position contre les Français pendant la guerre d'Algérie, il avait soutenu le droit de ce peuple algérien à disposer lui-même de son avenir. Toute la manipulation politique, selon lui, provenait de l'inexistence d'un rapport de force et par conséquent d'un État fort, exerçant son pouvoir sur un État faible.

Le Québec était pour lui le porte drapeau de sa théorie et de sa vision des peuples opprimés et négligés.

En '76 ce fût le couronnement du rêve. Un rêve qui a succédé à un cauchemar. Les francophones

VOIR LÉVESQUE EN PAGE 3

SOMMAIRE

Politique étudiante	p. 1
Politique générale	p. 2
Éditorial	p. 4
Affaires nationales	p. 5
Communiqués généraux et opinion du lecteur	p. 7
Entre'acte	p. 8
Art et culture	p. 9
Sports	p. 10
Babillard	p. 11

Les humeurs de S. Tremblay

L'UTOPIE DU LAC MEECH

Le cheval de bataille du parti Libéral, lors des dernières élections provinciales, a été la renégociation de l'Accord du lac Meech. Pendant la campagne électorale, Frank McKenna a soutenu qu'un vote pour son parti était un vote "concret" pour la réorganisation de l'accord constitutionnel.

Par Stéphane Tremblay

Depuis sa victoire, les propos du chef libéral sont restrictifs. Il admet qu'il y a "possibilité" de renégocier l'accord du lac Meech. La minorité francophone du Nouveau-Brunswick n'a pas voté libéral, le 13 octobre dernier, pour obtenir la "possibilité" mais la "certitude d'une restructuration du traité. Les promesses sont considérées comme l'art d'enjôler des électeurs. Le truc est vieux comme le monde, mais il rapporte toujours des dividendes.

Afin que leurs droits soient reconnus, les Acadiens devront utiliser des moyens

efficaces pour se faire entendre. Les rassemblements et les manifestations ont été rares jusqu'à maintenant. Pour effectuer un changement, il est indispensable que les individus concernés participent activement à cette modification; le cas présent montre une minorité francophone inerte.

Les députés fédéraux ont voté à 93% en faveur de l'accord tel qu'il a été conclu. Brian Mulroney a averti le gouvernement McKenna qu'il devrait assumer les conséquences d'un refus de signer le traité. La promesse libérale se joindra t-elle à celles qui n'ont jamais été réalisées? Peu importe, la promesse aura permis aux Acadiens de croire un instant en une reconnaissance de leurs droits que même les Québécois ont peine à obtenir. Le mirage sera dissipé et le bilinguisme oublié.

Si le gouvernement McKenna parvient à renégocier l'accord du lac Meech, le traité amènera-t-il les changements souhaités? Un papier ce n'est qu'un papier!

Évaluation(suite)

les affaires universitaires. D'ailleurs, l'Association canadienne des professeurs d'université publiait en juillet '85, un document sur "La permanence à l'université et son but" qui mentionnait ce qui suit:

"...le but principal de la permanence est relié à la vocation particulière de l'Université, soit la quête de la vérité, de nouvelles connaissances et de la compréhension critique, ainsi qu'au besoin suprême de protéger la liberté universitaire".

De plus, M. Arsenault a tenu à préciser que la permanence ne s'obtient pas du jour au lendemain. Selon la convention collective, les professeurs sont évalués pendant une période de quatre ans. Après cette période, le dossier est évalué globalement et approuvé par le conseil des gouverneurs.

Pendant ces quatre années de probation, l'enseignant est évalué selon sa capacité à la recherche et à l'obtention de son doctorat. Rien n'oblige un professeur à avoir un diplôme en pédagogie.

Donc, le processus va comme suit:

- Les non-permanents ou Chargés de cours doivent subir une évaluation;
- Les permanents doivent, pour obtenir la promotion, prouver que leurs évaluations ont été positives.
- Enfin, les professeurs titulaires n'ont pas à divulguer les résultats de leurs évaluations.

Par conséquent, le problème relié à l'accès à l'information par les étudiants demeure omniprésent et lié au bon vouloir des professeurs. Dans une déclaration faite par la Fédération des associations étudiantes de l'Université de Montréal dans le journal "Le

Devoir" du 29 octobre 1984, on mentionnait ce qui suit:

"Ne pas évaluer l'enseignement parce qu'on a évalué le professeur lors de son engagement, serait comme ne pas évaluer les étudiants parce qu'ils ont passé les tests d'admission, conclue la Fédération."

Quoique M. Arsenault ait tenu à souligner le fait que l'assemblée de l'ABPUM avait voté en faveur du principe de l'évaluation des professeurs, il n'en demeure pas moins que les principales craintes de l'ABPUM sont surtout axées sur l'utilisation des données. En effet, comment l'administration de l'Université va-t-elle interpréter les résultats? Sûrement pour des fins de relation de travail, contrairement aux étudiants dont l'approche vise des fins pédagogiques.

C'est pourquoi l'ABPUM cherche, selon son président, à obtenir des fonds pour la création d'un "Centre de ressources pédagogiques aux fins de perfectionnement" ainsi que des subventions accrues pour la recherche. On ne peut voir comment l'amélioration de la qualité d'enseignement pourrait se faire sans cela.

LA POSITION ÉTUDIANTE...

Depuis le dépôt du document de travail, par le Comité de négociation de la FEUM, aux autorités compétentes, à la session d'hiver '84, beaucoup d'eau a coulé sous les ponts. Toutefois, l'eau n'a pas changé et les revendications étudiantes en matière d'enseignement ont toujours été les mêmes, à savoir une évaluation universelle des professeurs.

Il est vrai de dire que la représentation étudiante et des professeurs, à la table de

McKenna a du pain sur la planche

Plusieurs journalistes à travers le Canada ont déclaré que Frank McKenna aura à surmonter des obstacles majeurs au cours de son mandat en raison de sa victoire écrasante du 13 octobre dernier, aux élections provinciales. En effet, le parti Libéral de Frank McKenna a remporté les 58 circonscriptions du Nouveau-Brunswick.

par Charles Santerre

Selon Jean-Claude Leclerc, du journal *Le Devoir*, le plus grand défi de McKenna sera de modifier les mauvaises traditions de favoritisme politique, établies par l'ancien gouvernement. On se rappelle d'une déclaration faite à la télévision par le député conservateur, Emery Robichaud, disant qu'il embaucherait un partisan conservateur, entre deux personnes de même qualification, pour un emploi quelconque.

"Le pouvoir quasi absolu, obtenu après un long purgatoire dans l'Opposition, corrompé absolument. C'est là le premier danger qui guette les libéraux de Frank McKenna" a averti Yves

Lusignan du journal *l'Acadie Nouvelle*.

A l'intérieur d'un gouvernement majoritaire, il est très difficile de choisir des ministres. Dans le cas de l'administration Mulroney, les députés sans porte-feuille ont utilisé leur influence politique afin d'obtenir plus d'argent et de pouvoir. Plusieurs scandales avaient alors éclaté.

A la tête d'un gouvernement majoritaire ayant reçu seulement 60% des votes, McKenna pourrait faire face davantage aux critiques de la population car 40% de ce peuple n'est pas représenté à Frédéricton. De plus, le résultat des élections aurait pu être différent si notre système de scrutin était à deux ou trois tours.

Le gouvernement libéral devra convaincre la population néo-brunswickoise que sa démocratie n'est pas compromise avec l'absence d'une opposition officielle au Parlement. Pour ce faire, Frank McKenna devra rester sur le qui-vive, d'ici les quatre prochaines années, s'il ne veut pas se faire "débarquer" de la même façon qu'il a été porté au pouvoir, soit par un raz-de-marée.

négociation, n'a jamais été constante.

Il est vrai de dire que le manque de continuité dans les dossiers a ralenti sérieusement l'adoption d'un véritable document d'évaluation des professeurs. Mais, il est aussi vrai de dire que le problème de l'enseignement universitaire n'a pas changé depuis le début des négociations. Pourtant le problème est fort simple:

Comment se fait-il que les étudiants ont à subir un enseignement parfois douteux sans que des mécanismes appropriés soient développés en fonction de l'amélioration de l'enseignement universitaire?

Réponses:

- Absence d'une évaluation uniforme et universelle, conforme aux réalités d'un enseignement universitaire véritable.

- L'impossibilité aux étudiants d'avoir accès aux informations lui permettant de mieux gérer cette qualité d'enseignement.

Dans une déclaration faite au journal "La Presse" le 6 octobre 1986, la Commission jeunesse du parti Libéral du Québec avait dénoncé vivement la permanence des professeurs dans les universités, et cela, pour trois raisons!

"1) Des problèmes d'incompétence jouissant d'une protection démesurée, camouflés derrière l'étendard de la liberté universitaire";

"2) La quasi-impossibilité, qui en découle, de transférer les ressources de faculté en déclin vers des facultés où la demande est forte et susceptible de diriger les étudiants vers des secteurs de plein emploi";

"3) Des problèmes de coordination du réseau universitaire à l'intérieur duquel de

fortes résistances des enseignants interdisent de fermer ou de rationaliser des programmes".

Enfin, pour la Commission jeunesse, il est important d'abolir la permanence des professeurs et qu'elle soit remplacée par une formule de contrat de cinq ans, assortie d'un mécanisme d'évaluation.

Quoique cette position, prise par cet organisme, semble, à première vue, fort alléchante, il faudra d'abord inculquer aux étudiants le principe de solidarité avant d'entreprendre quoique ce soit.

En effet, le militantisme étudiant étant dans une période d'indifférence, il faudra sûrement intervenir davantage auprès de ceux-ci afin de les convertir à l'idée du bien-fondé de l'amélioration de la qualité d'enseignement.

Ce n'est certainement pas en perdant le quorum dans une assemblée générale qu'on y arrivera.

Par conséquent, nous sommes tous, ou du moins en partie conscients que la fonction enseignement fait figure de parent pauvre par rapport à la recherche dans le dossier d'un professeur. C'est pourquoi, la FEUM aura un important rôle à jouer dans ce dossier. Pour y arriver, elle devra implanter une infrastructure administrative fort efficace dans la gestion du dossier de l'évaluation des professeurs.

Autrement dit, les ressources humaines, financières et techniques devront être assurées afin de donner une certaine crédibilité à cette évaluation. Pour le reste i.e. les conséquences de cette évaluation, elle devra permettre un rapport de force équitable entre les partis. Toutefois, comme les efforts étudiants ne sont pas à l'abri des aléas de la justice, les dirigeants de la FEUM ou ses responsables devront être vigilants et prévoyants.

Singapour: L'économie va bon train

Truong Vo-Van, professeur au Département de mathématique, physique et informatique de l'Université de Moncton, a prononcé, le mercredi 14 octobre à la Faculté des sciences et génies, un exposé détaillé sur la vie économique et sociale de Singapour.

par Michel Bourget

M. Vo-Van a expliqué que le coût de la vie à Singapour (pays situé en Asie, près de la Thaïlande) est moins élevé qu'au Canada. Le prix d'une voiture neuve est, en

moyenne, deux fois moins élevé que dans notre pays, a souligné le professeur. Le revenu net, par habitant, était de 604 dollars (US) en 1970 et de 4 922 dollars (US) en 1985. Le taux de chômage s'élève à 4.2%. Cela signifie que le pays se classe parmi les premiers au monde en termes d'emplois.

La plupart des industries appartiennent à l'entreprise privée. Le gouvernement les subventionne, si la situation s'avère précaire.

Singapour totalise 2.6 millions d'habitants. La population se divise en quatre communautés: Chinoise* (76.4%),

Malaisienne(14.9%), Indienne(6.4%) et Anglaise(2.3%). Les conflits raciaux minimes ont été provoqués par les Malais et les Chinois durant les dernières années. Aujourd'hui, la cohabitation s'améliore, vu que les habitants fréquentent plus les étrangers, et que plusieurs races humaines demeurent à Singapour.

Vo-Van précise que 80% de la population habite en appartement. Plusieurs locataires sont devenus, aujourd'hui, propriétaires de leur logement.

Dans ce pays Asiatique, on attache beaucoup d'importance à l'éducation

scolaire. La plupart des écoles appartiennent à l'entreprise publique. Elles sont gouvernées sous le système Britannique.

Selon les milieux économiques, Singapour sera encore plus développé au point de vue transport vers l'an 2000. Un système de métro sera implanté dans la région. Le nouveau moyen de circulation avantagera les automobilistes qui possèdent leur véhicule depuis plus de dix ans. L'État impose une taxe exorbitante et les vieilles voitures sont considérées comme un danger public.

Lévesque(suite)

du Québec avaient finalement leur mot à dire. Il s'agissait pour lui de continuer à hisser le drapeau plus haut. Et depuis ce jour là, le Québec, la nation, a bouleversé, hanté et subjugué. Le Québec de francophones a relevé plus d'un défi. Ses revendications ont envahi le Canada et sa persévérance a gagné en sympathie. On donnera

comme exemple: la langue. Le français est aujourd'hui une langue officielle au Canada, parlée en toute liberté dans les hautes instances politiques à travers le pays. Une réelle performance.

Depuis son origine, le fameux PQ a eu son évolution comme tout grand parti, il a

fait des insatisfaits et il a fait des heureux. Il a fait des dissidents et il a fait des fidèles. Son histoire n'est pas finie Lévesque est parti et a emporté avec lui l'euphorisme d'un temps. Son charisme a ému ceux-là mêmes qui n'ont aucun lien ni avec lui, ni avec son parti, ni avec son pays. Il est parti avec l'humeur de

quelqu'un qui n'a aucune rancune dans le coeur, puisqu'il est mort entre les mains d'un médecin anglophone. "L'homme Québec" n'est plus. Des générations sauront l'ampleur de sa tâche.

Un admirateur qui sait reconnaître les mérites d'un politicien défunt.



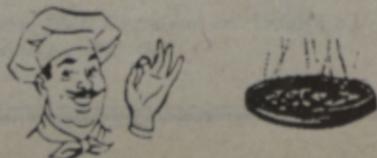
CALL FOR FAST
SERVICE & DELIVERY
TELEPHONE POUR
SERVICE RAPIDE &
LIVRAISON

MONCTON
726 MOUNTAIN RD.
858-5000

RIVERVIEW
703 COVERDALE RD.
387-2111



726 MOUNTAIN RD.
MONCTON, N.B.
858-5000



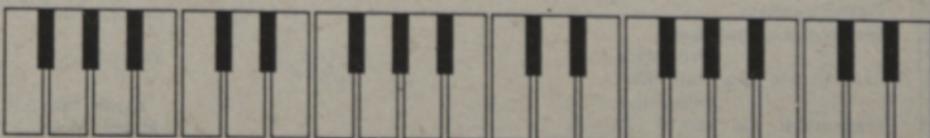
JAM

La Lanterne

Vous invite à tous les
mercredi soirs à jouer de
la musique.

Une soirée de

JAM AMATEUR



Nous vous invitons à
venir vous amuser

Appelez Jean-Marc ☎ 858-0656 ou 854-9215

ÉDITORIAL

LA BANDE DES ÉTUDIANTS EN DESSIN ANIMÉES

PAR WAFIK NAFTI

Les vestiges d'une ancienne civilisation étudiante de l'Université de Moncton témoignent encore de la désolation des lieux et de la pauvreté dans le consensus. Moins de 2 semaines après la tenue de l'assemblée générale des étudiants de l'Université de Moncton et de la FEUM, un vent sec accompagne un silence désertique sur un lieu qui est supposé grouiller d'activités et déborder de dynamisme. Hélas! le son de l'Harmonica de Charles Bronson semble planer sur le campus comme dans un film qui s'intitulerait "Il était une fois, les étudiants on perdu la gueule". Ce serait un film écrit et réalisé par la FEUM. Avec comme acteur Marriott dans le rôle des bandits, les étudiants de l'Université sont les spectateurs dans la salle, la FEUM et ses membres, la clique des héros avec à leur tête un Charles Bronson dans la peau d'un Denis Chamberland. Le

train bondé de trésors ainsi que le fameux contrat du permis de boisson sont soigneusement déposés dans un coffre fort dans l'un des compartiments du train flanqué pour le surveiller de 3 gardes de sécurité armés jusqu'aux dents. Le train s'arrête pour se ravitailler, Marriott saute dessus, tue les gardes et veut s'emparer du butin. Les banquiers dans le train ne s'alarment pas outre mesure. Ils demandent à Marriott de partager le butin avec eux sinon le contrat du permis de boisson ne leur sera jamais remis car il était caché dans un endroit sûr. Les bandits n'avaient pas le choix. Ils acceptent car le permis de boisson leur permettra d'accumuler la richesse. Au même moment, la bande à Charles Bronson, n'étant pas au courant du passage du train et de son contenu, se la coulait douce dans un saloon qui s'appelait en ce temps là le Kacho. L'ancien héros

démisionnaire Burt Losier avait travaillé dans l'un des saloons de la bande à Marriott pendant l'été.

Quand la bande à Charles Bronson le sut, elle en était indignée. Le bras droit à Burt Losier, Mr Charles Bronson, en apprenant la nouvelle de l'attaque du train par Marriott et sa bande, a télégraphié au bureau du publicateur d'un journal appelé "The Front", paraissant en ce temps là une fois par semaine faute de moyens, lui faisant donc savoir que Burt Losier ayant travaillé pour la bande à Marriott et par conséquent étant au courant du coup qui se préparait, n'en avait sifflé mot à sa bande. C'était suffisant pour que Burt subisse la malédiction de ses amis et donc la pendaison pour haute trahison. Il en était ainsi jusqu'à la réunion de toute la population de "Nothing Matters city campus" dans le grand saloon N-162, où Charles Bronson a expliqué les points de vue de sa bande. Les honorables

citoyens ont pris la parole, revolver à la main, et ils ont scandé la vengeance. Mais la vengeance était difficile à mettre sur pied. On décida de négocier avec la bande à Marriott.

Après cela on passa à un autre point chaud de la rencontre. L'évaluation des Sheriffs de la cité. On disait qu'ils mettaient trop de monde dans leurs prisons et qu'il pendaient les accusés sans raisons évidentes et valables. La population avait peur mais personne n'osait en parler. En arrivant à ce point chaud, les citoyens de Nothing Matters city campus ont pris leurs jambes à leurs cous en laissant derrière eux les portes du saloon battantes, faisant place au vent amenant la poussière et la désolation...

I'm a poor lonesome cowboy
and I'm long way from a good
decision

Directeur
Rédacteur en chef
Monteurs

Photocomposeuse
Responsable des politiques
étudiantes
Responsable des nouvelles
culturelles
Responsable des sports
Responsable des Loisirs
Entr'acte
Chroniqueur
Pigistes Sports

Pigistes
Correctrice
Livreur

Wafik Nafti
Wafic Nafti
Marc Arseneau
Bertin Losier
Carole St-Pierre

Yvon Lacoste
Réjean Roy
Michel Morin

Mourad Mezgheri
Steven McKennon
Robert Nicholas

Luc Grenier
Stéphane Tremblay
Sandra Choquette
Hossein Parsa

Les articles, opinions, commentaires et autres qui parviennent au FRONT doivent être proprement dactylographiés à double interligne. Ils doivent parvenir au FRONT le mercredi précédant la date de parution, avant 17H00. Les articles qui parviendront au FRONT après cette heure seront publiés dans l'édition suivante.

Les articles doivent avoir, tout au plus, 500 mots. Ils doivent être accompagnés du nom et du numéro de téléphone de l'auteur afin que nous puissions le contacter au besoin. La signature d'un article n'est pas une marque de gratitude envers l'auteur, mais bien une marque de sa responsabilité envers ses écrits.

La rédaction se réserve le droit de retenir opinions, commentaires ou autres, qui ne répondent pas aux critères mentionnés plus haut, qui démontrent des idées de tendance discriminatoire envers les deux sexes, les minorités ou les groupes défavorisés (les personnes handicapées, les personnes à faible revenu etc...)

Le FRONT est imprimé à 4000 exemplaires par CUMBERLAND PUBLISHING LTD.,
B.P. 280; Amherst, Nouvelle-Écosse, B4H 3Z2

Affaires nationales

Chronique par Steven MacKinnon

Cherchez-vous un livre à lire

Qu'est-ce qui se passe? Tout d'un coup la population canadienne est bombardée avec des biographies et autobiographies des personnages publics qui se pensent assez importants et intéressants qu'ils sortent avec des livres sur eux-mêmes. Il n'y a qu'une chose qui est pire: le public les achète. Dans les dernières deux années, on a dû endurer les histoires de René Lévesque, Jean Chrétien, Le Sén. Keith Davey, les députés libéraux Don Johnston et Sheila Copps, les athlètes Lanny MacDonald et Dave Stieb, les journalistes Charles Lynch et Knowlton Nash, et ce pour n'en nommer que quelques-uns. Comment longtemps est-ce qu'il va falloir endurer ce bombardement? Selon mes sources dans l'industrie littéraire, il va falloir vivre avec la

ferveur auto-biographique pour une période indéterminée. Voici une liste de quelques sélections planifiées:

"L'écrasement d'un parti politique en dix étapes faciles"

par Richard Hatfield

Dans ce volume, M. Hatfield explique comment en restant au pouvoir assez longtemps, on s'assure qu'un parti ne gagnera pas d'élections pour au moins douze années. Aussi, il explique comment on mélange la vie privée avec la vie publique d'une manière optimale.

"La joie des couteaux dans le dos"

par John Turner

M. Turner constate, contrairement

à l'opinion populaire, qu'il peut quand-même fonctionner normalement même s'il subit quotidiennement des attaques déloyales d'en arrière.

"Un jour, je serai le président"

par Brian Mulroney

M. Mulroney explique comment le gouverneur de l'état du Canada peut accéder au poste le plus important dans les États-Unis d'Amérique. En annexe, il réfléchit sur les ventes des pays à prix réduit, même quand il n'y a personne qui en profite.

"Pourquoi Moi?"

par Pierre-Marc Johnson

Les réflexions d'un chef de parti politique sans raison d'être. Aussi, M. Johnson nous dit comment prendre un concept fou tel le séparatisme et le transformer en un concept qui ne fait pas de sens, tel "l'affirmation nationale."

"Les cravates rouges"

par David Peterson

Tout ce qui concerne l'achat, la sélection, l'attachement et l'allure des cravates rouges est inclus dans ce livre excitant. M. Peterson nous explique même comment on peut porter des cravates rouges à chaque jour, tout en évitant d'être blasé.

"Quoi? Il n'y a personne qui m'aime?"

par Robert Bourassa

Le premier ministre du Québec réalise, après toutes ces années, qu'il n'y a pas une seule personne au monde qui le trouve intéressant (non, même pas sa mère!).

"Comment dormir en public"

par Ronald Reagan

Le président actuel des États-Unis dévoile qu'il a réussi à dormir les yeux ouverts pendant sept années, et qu'il n'y a personne qui s'en est aperçu. En fait, il explique qu'il a réussi à tout faire pendant sept années et qu'il n'y a personne qui s'en est aperçu.

"Je ne parle pas à ma femme"

par Sinclair Stevens

L'histoire d'un homme qui laisse sa femme s'occuper de ses affaires privées, mais n'en discute jamais avec elle. De plus, il y a une section spéciale intitulée: "Comment être pris en flagrant conflit d'intérêt tout en gardant le respect de ta grand-mère."

"C'est épellé G-H-I-Z"

par Joseph Ghiz

Le premier ministre de la plus petite province au Canada publie un livre tout simplement pour démontrer que n'importe qui peut publier une autobiographie. Il explique que si on vient de l'I-P-E, il faut faire tout pour attirer de l'attention.

Alors, vous pouvez voir à quel point, nous sommes rendus dans le domaine littéraire aujourd'hui. Alors, faites le bon choix parmi toutes ces sélections et faites votre mieux de vous rendre au moins à la page vingt avant de vous endormir. Donc, d'ici la semaine prochaine mes chers dévoués, Bonne lecture!

Au **Ciné-Campus**
du CUM
merc. le 11 au dim. le 15 novembre



Mélo

Francis 1986 112 min CouL
• Drame sentimental réalisé par Alain Resnais, d'après la pièce d'Henry Bernstein. Phot. Charlie Van Damme. Mus. Philippe Gérard. Mont. Albert Jurgenson. Int. Sabine Azéma, André Dussollier, Pierre Arditi, Fanny Ardant, Jacques Dacqmine.

Pierre, violoniste d'orchestre, reçoit à dîner un camarade de conservatoire, Marcel, qui poursuit une brillante carrière de soliste. Ému par le bonheur calme de Pierre avec sa femme Romaine, Marcel se laisse aller à des confidences sur ses échecs amoureux. Fascinée par leur invité, Romaine fait en sorte de le revoir et devient sa maîtresse. Pour se rendre libre, elle songe à tuer Pierre mais le remords la ronge et elle se suicide Trois ans plus tard, Pierre, remarié, a une rencontre décisive avec Marcel.

PROJECTION PRIX D'ENTRÉE
Mercredi au Dimanche 2.75\$ étudiant(e)s et
à 20H 65 ans et plus (sur
Amphithéâtre 163N présentation d'une carte)
Pavillon J. Bouchard 4.00\$ autres

Une présentation des
LOISIRS SOCIAUX-CULTURELS
CENTRE UNIVERSITAIRE DE MONCTON



Livraison
de sous-marins

DE
ED'S



submarine

communiqués généraux

Carambolage à Dieppe: Quatre Blessés

Un carambolage a impliqué 8 voitures le 29 octobre dernier à Dieppe, face au complexe commercial Place Champlain. Quatre personnes ont été blessées, dont une grièvement.

par Luc Grenier

L'accident est survenu à 8:50 pm lorsqu'une voiture beige de marque Plymouth, en provenance de Dieppe, a percuté une automobile qui s'apprêtait à entrer dans le stationnement de Place Champlain. Par la suite, 6 autres véhicules sont venues heurter les 2 voitures accidentées sans avoir la chance d'éviter l'impact.

Les policiers de Dieppe, appuyés par leurs confrères de Moncton, sont rapidement intervenus afin de dégager la route et contrôler le trafic. Devant l'ampleur des dégâts, les policiers ont mis une bonne heure à recueillir toutes les informations relatives au déroulement du carambolage et à nettoyer le pavé, encombré de débris.

Selon le constable Donald Petitpas,

c'est une chance qu'aucune personne n'ait perdu la vie dans cet accident. Trois automobiles sont des pertes totales et les dommages s'élèvent à plus de 50 000\$. Des quatre blessés, trois sont des personnes âgées. L'autre est le conducteur de la Plymouth beige, responsable de cet incident routier.

Une enquête a été ouverte suite à ces événements. A la lumière des informations recueillies sur les lieux, l'officier Donald Petitpas a déclaré que des poursuites judiciaires allaient être intentées contre le conducteur fautif. Le test de l'ivresse aurait révélé un état d'ivresse évident chez ce conducteur.

Le chef de la sûreté municipale de Dieppe, Terry Rouse, a déclaré pour sa part qu'il était déplorable de voir encore des gens conduire leur véhicule sous état d'ébriété et causer de pareils accidents. Il a ajouté qu'il n'avait vu, personnellement qu'un seul accident plus important: Il y a plusieurs années de cela, une vingtaine de voitures avaient été impliquées dans un carambolage à Dieppe.

Amédée LeBlanc lègue 93000\$ au CUM

L'Université de Moncton a reçu un don d'environ 93 000\$ de la Succession Amédée B. LeBlanc, sous forme de fonds de bourses pour les étudiants et étudiantes qui veulent poursuivre des études universitaires. Il s'agit de l'un des plus importants legs reçus jusqu'à maintenant par l'Université.

C'est suite au décès du donateur, Amédée B. LeBlanc, qu'un fonds de fiducie a été établi à partir d'une décision de la Cour du banc de la Reine, qui avait été appelée à interpréter le testament. Feu Amédée B. LeBlanc avait indiqué qu'il souhaitait que son héritage serve à l'établissement de bourses d'études. A la demande de l'exécuteur testamentaire, le révérend Arcade LeBlanc de Saint-Louis-de-Kent, cousin du défunt, l'Université a accepté de gérer le fonds de fiducie en question et d'administrer les bourses d'études produites par les intérêts. Le fonds, qui porte le nom de Fonds de bourses Amédée B. LeBlanc, s'élève actuellement à près de 93 000\$.

Les bourses seront attribuées annuellement à des étudiants et étudiantes fréquentant le Centre universitaire de Moncton qui font preuve d'un besoin financier, d'un rendement supérieur à la moyenne, et qui

possèdent des qualités de leadership démontrées par leur implication dans le milieu et par leur participation à des activités parascolaires, culturelles, sportives ou autres.

Le recteur de l'Université de Moncton, M. Louis-Philippe Blanchard, a tenu à exprimer jusqu'à quel point l'Université est reconnaissante de ce geste qu'il a qualifié de tout à fait gratuit et d'une grande générosité. "Ce sont les jeunes qui en bénéficieront pour les générations à venir", a-t-il dit.

Amédée B. LeBlanc

Amédée Bruno LeBlanc est décédé à l'hôpital Dr-Georges-L.-Dumont de Moncton en 1984, à l'âge de 94 ans, Natif de Saint-Paul-de-Kent, il était le fils de Dominique LeBlanc et de Olive Bourque.

Selon les renseignements fournis par son cousin, J. Gérard LeBlanc, de Fredericton, Amédée LeBlanc a fréquenté l'école élémentaire à Légèreville, ayant pour professeur Sieur Pierre Belliveau, un ancien de l'Université Saint-Joseph à Memramcook. Célibataire et autodidacte, Amédée LeBlanc a occupé une variété d'emplois au cours de sa vie, tant dans son comté, qu'à Saint-Jean, Halifax et New York.

Un pas de l'avant pour la S.N.A.

La Société nationale des Acadiens est heureuse d'annoncer qu'elle compte maintenant une troisième employée à son personnel régulier. Mme Marie-Claire Paulin est entrée en fonction le 5 octobre dernier et agira comme agente de liaison aux dossiers interprovinciaux. Elle occupera ce poste pour une période de six (6) mois dans un premier temps. Mme Paulin sera principalement affectée aux dossiers jeunesse et communications. Elle verra à l'éventuelle mise sur pied d'une commission jeunesse et d'une commission sur les communications, elle organisera une session de formation pour les employé(e)s de la SNA et de ses associations-

membres, tout en travaillant sur le dossier du Conseil des premiers ministres des Maritimes (CPMM).

Mme Paulin détient un baccalauréat en Service social de l'Université de Moncton et oeuvre dans le domaine communautaire depuis longtemps. Elle a siégé sur le Conseil d'administration de Radio Péninsule Inc., était présidente de la Société culturelle des Tracadilles Inc. et membre du Conseil d'administration du CPDC, a déjà été secrétaire de "Femme en action de la Péninsule Acadienne Inc.", etc...

Pour de plus amples renseignements, n'hésitez pas à communiquer avec Mme Paulin au bureau de la SNA (506, 532-9829).

Bonne fête

L'école de nutrition et d'études familiales à déjà 20 ans

Sous le thème du développement professionnel par le leadership, l'École de nutrition et d'études familiales de l'Université de Moncton (ENEF) fête son 20e anniversaire, les 6, 7 et 8 novembre.

Le vendredi 6 novembre, l'inscription et l'accueil seront suivis, à 20h30, d'une conférence de Lucie Pépin, députée libérale de la circonscription fédérale d'Outremont, au Québec et son allocution portera sur le thème de la fin de semaine; Mme Pépin est également ex-présidente du Conseil consultatif canadien sur la situation de la femme, et critique de la Condition féminine et de l'Immigration.

Le samedi 7 novembre, à compter de 9h30, Mme Pépin animera un atelier intitulé *Professionalisme-développement professionnel-leadership: Comment tirer profit de chacun pour prendre sa place dans la société?*, au local 163 du Pavillon Jacqueline-Bouchard. Une rencontre par classe suivra à 13h30, et, à 15 heures, place aux retrouvailles. Les activités de ce samedi, de 8h30 à 16h30, sont réservées uniquement aux diplômés et diplômées de l'ENEF.

Ce 20e anniversaire coïncide avec le retour annuel de l'Association des anciens, anciennes et amis de l'Université de Moncton

(AAAUM). Les personnes présentes pourront donc participer au banquet de l'AAAUM, le samedi 7 novembre, à 19 heures, à l'Hôtel Beauséjour, et pourront entendre une conférence de Robert Bourassa, premier ministre du Québec. Une soirée culturelle suivra.

La journée de dimanche 8 novembre débutera par une messe en la Cathédrale l'Assomption, rue St-Georges, à 11h30. Le recteur, Louis-Philippe Blanchard, offrira une réception au Pavillon Clément-Cormier, à 12h30, et il sera ensuite possible d'assister à une partie de hockey universitaire entre les Aigles Bleus et l'Université St-Thomas, à compter de 14 heures, à l'Aréna J.-Louis-Lévesque.

Depuis l'automne 1967, l'ENEF compte plus de 325 diplômés et diplômées qui, aujourd'hui, travaillent dans les écoles, les hôpitaux, les foyers et dans la communauté.

Cette fin de semaine permettra de renouer les liens avec les diplômés. "C'est un désir de se revoir, de partager notre expertise," mentionne la directrice, Colette Martin. "La question du leadership répond à une préoccupation commune d'occuper sa place dans la société".

Le Comité du Congrès de l'École de Génie aimerait remercier toutes les personnes qui nous ont supportés lors du pont à péage qui a eu lieu le 1er octobre, 1987.

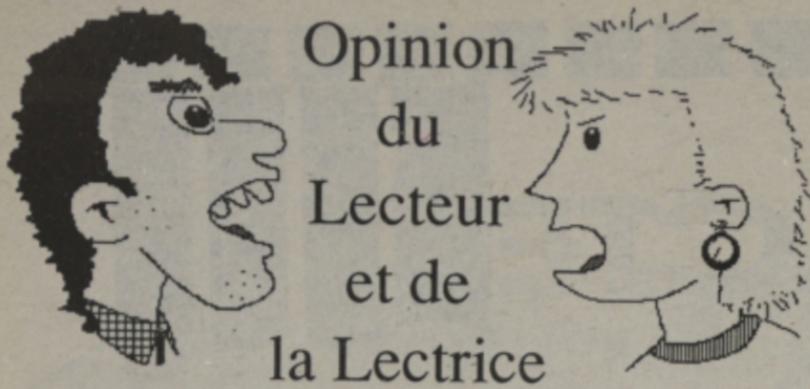
Le profil de ce pont à péage nous permettra de participer au congrès Canadien (Université Laval, Québec) et Atlantique (Université Acadia) des étudiants en Génies.

Merci!

Normand Richard

Président du Comité de Congrès

École de Génie, Université de Moncton



Opinion du Lecteur et de la Lectrice

Aux étudiants,

Je prends l'occasion pour vous faire part de quelques commentaires en ce qui a trait à la réunion générale spéciale de la F.E.U.M, le 21 octobre 1987.

C'est malheureux, honteux et dégueulasse de voir le manque de participation au Centre universitaire de Moncton.

Vous n'êtes pas conscients que la F.E.U.M (Fédération des étudiant(e)s de l'Université de Moncton) vous représente. Celle-ci va-t-elle pouvoir aider et travailler avec les étudiant(e)s si ceux-ci ne s'intéressent pas? Pensez-y une seconde! Les membres de la F.E.U.M sont tout à fait compétents et prêts à nous aider mais cela ne se fait pas sans l'appui ou le support de la masse étudiante.

Je peux soulever les points suivants: le permis de boisson et l'évaluation des professeurs. Ces problèmes majeurs ne vous affectent pas! Vous ne voulez pas de changements! Nous pourrions peut-être dire qu'il y aurait une réussite si les étudiant(e)s sauraient être responsables de leurs actes.

Je tiens à remercier les étudiant(e)s qui ont participé à la réunion générale spéciale mais les fuyards de l'assemblée ne sont pas responsables, ou même pardonnés.

Il y a peut-être des raisons valables mais je doute que toutes les excuses soient acceptables.

Alors, où sont les autres étudiant(e)s qui n'étaient pas présents? Ce n'est surtout pas le manque d'information car l'annonce de cette réunion était publiée dans le FRONT. Encore là, peut-être qu'il y a certains ou plusieurs étudiant(e)s qui ne lisent pas le journal étudiant. Laissez-moi vous dire qu'il est grandement temps qu'on se réveille au Centre universitaire de Moncton.

Impliquez-vous dans des activités étudiantes, sportives, culturelles, peu importe. Sachez que ça développe certainement des habilités, des connaissances et des expériences éducatives. En gros, c'est pour votre bien que je prends le temps de vous écrire quelques réflexions personnelles.

En guise de conclusion, nous consacrons beaucoup de temps et d'énergie pour vous aider mais nous ne pouvons fonctionner sans vous. Soyez vivants! Faites-vous un centre universitaire agréable et éducatif. Nous savons aussi que nous payons assez cher en cotisation étudiante pour avoir des services adéquats.

Je vous laisse un simple exemple avant de vous quitter: "Un chasseur ne va pas à la chasse sans fusil."

Membre du C.A. de la F.E.U.M
Pierrette Poirier
(Ed. Physique et Loisirs)

Accès équitable aux services de santé de l'U de M. ???

Le 2 novembre dernier, j'étais engagé dans une activité sportive inter-faculté dans laquelle j'ai subi une blessure nécessitant l'intervention chirurgicale d'un médecin. Après l'avoir consulté, le médecin m'a prescrit des soins physiothérapeutiques qui, on le sait, sont convenablement offerts sur le campus, par la clinique sportive du C.E.P.S.

Malheureusement, après avoir communiqué par téléphone avec une représentante de cette clinique, pour fixer un rendez-vous, elle m'a poliment informé que je devais attendre pour ce rendez-vous; mais elle ne pouvait pas me préciser ni la date, ni la durée de l'attente avant le premier rendez-vous!

J'ai alors demandé pourquoi une telle situation existait. Normalement, lorsqu'on demande un rendez-vous, une date est fixée, n'est-ce pas?

A ma surprise, elle m'a informé qu'il y avait deux listes de patients, soit d'une part, les patients étudiants de l'Université de Moncton, cette liste étant la plus lente à faire écouler, et d'autre part, les patients du grand public qui doivent payer la jolie somme de 22\$ pour accéder à ce service de l'Université. On sait que les étudiants paient pour ce service de santé, par l'entremise de leurs frais d'admission.

Je comprends que le public est le très bienvenu et doit être même encouragé à venir partager et bénéficier de notre belle université? La question que je me pose: doit-on le faire au détriment des services offerts aux étudiants? Si oui, je vais me taire tout de suite. Sinon, voici mon opinion:

Il est outrageux et vexant que cette clinique est possiblement accessible selon une pratique qui donne priorité au gain économique de l'institution, favorisant celle-ci et le public. Ceci au détriment des étudiants qui, eux aussi, ont droit à une accessibilité adéquate des soins

médicaux, surtout lorsque ces soins sont offerts sur le campus de cette même institution.

Dans mon cas, je présume que ma période de convalescence sera terminée bien avant que j'aie eu le bénéfice d'un service de physiothérapie de la clinique sportive du C.E.P.S..

Que faire? Aller à l'Hôpital anglaise? Non merci! Il faut que ça change!

Je maintiens que l'Université de Moncton se doit de respecter son mandat et sa propre raison d'être: soit, sa population étudiante. Sans elle, le CUM n'est rien! De plus, l'étudiant ne doit pas, dans l'exercice de leurs études, être mis au dernier rang!

Advenant que l'étudiant soit préjudicié par une blessure et qu'il n'a pas, règle générale, beaucoup de moyens à sa disposition, doit-il s'adresser à l'extérieur du campus pour l'obtention de ces soins là, alors qu'ils sont disponibles dans sa propre cour? Je crois qu'il y a moyen d'énoncer un principe de moralité publique visant les étudiants vivant dans une communauté comme la nôtre. Voici: un étudiant qui doit respecter une évaluation académique à échéancier inamovible, subit un préjudice grave lorsqu'il est empêché, pendant la durée de sa convalescence, d'avoir un accès prioritaire devant le public, aux services du CUM en général.

J'invite promptement les administrateurs concernés de bien vouloir remédier mon problème avant que je ne m'en guérisse par moi-même. Étant réaliste, j'en doute avec un brin d'ironie.

Gilles Daigle
étudiant au CUM

Les Universités réclament l'établissement d'un conseil de l'enseignement postsecondaire

Saskatoon: les universités canadiennes ont réclamé l'établissement d'un Conseil canadien de l'enseignement postsecondaire qui réunirait des représentants des gouvernements fédéral et provinciaux ainsi que du secteur de l'enseignement postsecondaire et qui serait chargé d'énoncer une politique nationale concernant l'enseignement postsecondaire.

Alors qu'il participait à une conférence de presse tenue à l'occasion du Colloque national sur l'enseignement postsecondaire, M. David L. Johnston, président sortant de l'Association des Universités et Collèges du Canada (AUCC), qui compte 85 membres, et recteur de McGill University, a déclaré aux reporters que les universités voient dans le Colloque un premier pas important dans le sens de l'établissement d'une politique nationale qui tienne compte des intérêts des deux niveaux de gouvernement, des établissements d'enseignement postsecondaire et du secteur privé.

Le Colloque national, annoncé pour la première fois en octobre 1986 dans le discours du trône au Parlement fédéral, se tient ici cette

semaine. Co-parrainé par les gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux, le Colloque sera témoin des délibérations de quelque 500 participants qui discuteront des défis et des possibilités qui se présentent aux universités et collèges à l'heure actuelle et qui existeront jusque dans le siècle à venir.

M. Johnston a mentionné que l'AUCC a présenté sept grands objectifs à être discutés au cours du Colloque. Les voici:

- Assurer, sur le plan national, des normes minimales concernant la possibilité d'enseignement postsecondaire grâce à un niveau fondamental de financement essentiel et à des rajustements annuels raisonnablement stables;
- Promouvoir un système national d'établissements postsecondaires qui répond à la grande diversité des besoins chez les particuliers;
- Répondre aux besoins du Canada en matière de main-d'oeuvre hautement qualifiée;
- Assurer des normes nationales à l'appui de la recherche et du savoir;
- Faciliter le libre échange des connaissances;
- Favoriser la compréhension du Canada et de ses identités culturelles

-Mettre au point une politique nationale concernant les étudiants étrangers et le rôle du Canada dans la communauté internationale.

M. Johnston a affirmé que le Colloque est une occasion historique qui, pour la première fois, fournit l'occasion aux deux niveaux de gouvernement de se réunir avec d'autres partis intéressés à l'avenir de l'enseignement en notre pays, pour discuter de l'orientation de l'enseignement postsecondaire au Canada. Il a ajouté que les universités attachent une grande importance à ces discussions et à celles qui suivront probablement.

Il explique qu'à son avis le suivi des entretiens qui se seront déroulés au Colloque s'impose de toute nécessité et que c'est ce qui explique pourquoi on réclame l'établissement d'un Conseil qui fonde son activité sur les progrès qu'on attend du présent Colloque.

Pour obtenir de plus amples renseignements, communiquer avec M. Mark Giberson, agent d'information, AUCC (a/s 306-244-6133, poste 410) ou encore avec Mme Christine Tausig, agent d'information, AUCC (613-563-1236).

Suite à des nombreuses interrogations sur le sujet, je tiens à informer tous les étudiant(e)s intéressé(e)s que je ne serais pas un candidat à la présidence de la FEUM lors des élections qui se poursuivront prochainement.

J'aimerais remercier tous ceux qui m'ont offert leur support, et qui ont démontré leur confiance en moi. Je continuerai à travailler pour la cause étudiante dans la mesure du possible.

Bien à vous,
Steven MacKinnon
Étudiant, l'Université
de Moncton

ENTR'ACTE

ENTR'ACTE

par Mourad Mezghani

A quoi servent les rêves

Depuis des années, l'inventeur américain Elias Howe tentait sans succès de mettre au point une machine permettant la mécanisation des travaux de couture. Puis, une belle nuit, il fit un rêve. Il était prisonnier de terribles sauvages qui le sommaient sous peine de mort, de résoudre sur le champ ce problème et, comme il n'y réussissait pas, ils brandirent leurs lances. A cet instant, un détail le frappa: elles avaient la solution; il fallait pour sa machine à coudre une aiguille ayant le chas très près de la pointe. "Les rêves poursuivent le travail commencé à l'état conscient" dit le psychologue britannique Christopher Evans. Si vous réfléchissez assez longtemps à un problème, il y a de fortes chances, selon lui, pour que des intuitions utiles vous viennent en rêvant.

Un point de vue similaire est développé par le neurologue américain Jonathan Winson. "Il semble bien, dit-il, que notre cerveau agite en permanence des idées à un niveau mental inférieur à celui de la conscience. Ainsi s'explique, par exemple, qu'un nom dont on n'arrive pas à se souvenir surgisse à l'esprit inopinément, quelques heures plus tard; tout en nous livrant à différentes activités, nous nous sommes mis, à notre insu, à fouiller dans nos souvenirs". Evans et Winson aboutissent aux mêmes conclusions quant à la finalité des rêves, une des questions les plus anciennes que se pose l'humanité. Pour eux, il ne serait pas un sous-produit accidentel du sommeil, mais bien sa véritable raison d'être. Dormir permet d'intégrer de nouveaux apports aux connaissances acquises. L'activité mentale est alors analogue au type de traitement informatique opéré par

l'ordinateur en l'absence d'échange avec le monde extérieur. Le cerveau se livre, somme toute, à une remise à jour de ses fichiers-mémoires: classement des données nouvelles parmi les anciennes, rejet des informations périmées, renouvellement du contenu des fiches. Tout cela vise à rendre facile et rapide, l'accès à l'information. De ces opérations, nous n'avons, bien entendu, pas conscience, même durant la phase du sommeil que l'on nomme paradoxale - celle signalée par des mouvements rapides du globe oculaire (et pendant laquelle elles se déroulent). S'il arrive que ces opérations laissent des traces dans notre esprit, dit Evans, c'est qu'il y a eu interception momentanée du processus par la conscience. Selon lui, les rêves sont aussi, d'une certaine manière, l'équivalent des répétitions du théâtre. Ils mettent en scène des situations que l'on redoute ou que l'on espère. Le dormeur, à la fois acteur et observateur, s'y prépare ainsi plus ou moins.

L'observation du monde animal est à l'origine de la réflexion des deux chercheurs. Celle d'Evans eût pour point de départ un cormoran dormant, perché sur une patte, au bout d'une jetée exposée aux lames. Evans s'en approcha et c'est seulement lorsqu'il le toucha que le cormoran ouvrit les yeux et s'enfuit. Pourquoi cet oiseau s'abandonne-t-il au sommeil dans une position si dangereuse? se demanda-t-il. Et il ne tarda pas à conclure que le besoin de rêver, chez les animaux à sang chaud, est impérieux au point de justifier de tels risques.

Winson, lui, se pencha sur l'échidné d'Australie, le seul animal chez qui on n'observe pas de sommeil paradoxal. Il découvrit que de

tous les mammifères, l'homme compris, il est aussi celui dont le cerveau antérieur a, par rapport à sa taille, le plus fort volume. Il en conclut que ce vaste lobe frontal lui sert à classer les informations, à mesure qu'il les reçoit, sans avoir à attendre la période de disponibilité du sommeil.

Le cerveau, précise Evans, opère, non pas en remplaçant, en bloc, des éléments anciens par des nouveaux, mais par enrichissements progressifs. Et il rappelle que ce processus peut-être sensiblement altéré par l'alcool, les tranquillisants, toute substance qui provoque un sommeil trop profond pour permettre au dormeur de rêver de façon utile. Il va même jusqu'à avancer que certaines hallucinations, chez l'alcoolique notamment, sont la conséquence de cette frustration, devenue intolérable; faute de rêver en dormant, on rêve tout éveillé.

Winson, de son côté, a passé des années à étudier les structures et les fonctions de l'encéphale. "C'est, dit-il, au cours des toutes premières années de la vie que les impressions reçues par le cerveau mettent en place les grandes lignes de ce qui deviendra la personnalité de l'adulte. Le petit enfant qui passe la moitié de son temps à rêver est en train de mettre au point sa stratégie personnelle de comportement."

Le rêve serait l'instrument essentiel de cette activité et, sans lui, il n'y aurait aucune fusion possible entre l'expérience récente et l'expérience passée. Nous serions également privés de cet indispensable outil qu'est la mémoire à court terme, dont il situe le siège dans l'une des structures du système limbique. Les souvenirs y seraient conservés durant trois ans,

après quoi, ils passeraient dans la mémoire à long terme. Si nous avions pleine connaissance de nos rêves, déclare encore Winson, nos motivations profondes nous apparaîtraient dans toute leur clarté, à notre grande stupeur. Les thèmes que notre esprit agite pendant le sommeil indiquent, selon lui, la présence d'une sorte d'ombre intérieure qu'il nomme la "Personnalité inconsciente du rêveur". Le travail de cet obscur génie peut-il être employé à des fins pratiques? Nos deux auteurs en semblent persuadés, et ils ont la conviction qu'une plus grande réceptivité à nos rêves devrait nous permettre de vivre plus intensément.

Il est vrai que l'on a maints exemples de rêves utiles. Le plus célèbre est celui qui, un jour de 1865, permit au grand chimiste allemand Kekulé de découvrir enfin la disposition des six atomes de carbone dans la molécule de benzène, ayant vu en songe un sergent qui se mordait la queue. Telle fut l'origine d'une véritable révolution dans le domaine de la chimie organique.

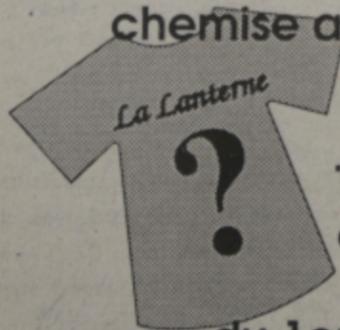
Ce sont aussi des rêves qui apportèrent au mathématicien britannique Bertrand Russell la solution de problèmes particulièrement ardues. C'est d'un rêve que l'écrivain Robert Louis Stevenson tira l'idée de son célèbre roman: "L'étrange cas du Dr Jekyll et de M. Hyde". Plus récemment, le romancier Graham Greene disait à quel point ses rêves lui avaient servi pour composer la trame de ses intrigues.

Pour Evans, la cause est entendue: "Rêver est bel et bien une fonction essentielle de la vie mentale".

La Lanterne

Nous vous invitons à joindre notre concours

Il s'agit de faire un nouveau dessin pour nos T-Shirts, casquettes, et suggérer la sorte de chemise avec un nouveau style et nouvelle couleur.

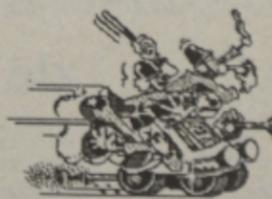
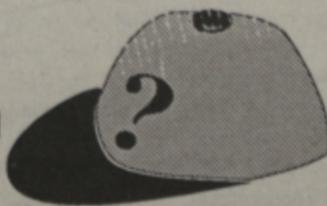


Toute soumission devra être faite à La Lanterne à M. Léonce Arsenault

du 1er novembre au 30 novembre

1er prix: \$100.00

2e prix: \$ 50.00



JUSTE POUR RIRE



DEVINETTE: Vous recevez à souper des convives difficiles. Marie ne mange ni poisson, ni épinards; Sally ne mange ni poisson, ni haricots verts; Robert ne mange ni crevettes, ni pommes de terre; Alice ne mange ni boeuf, ni tomates; Jacques ne mange ni poisson, ni tomates. Lesquels des plats suivants, pouvez-vous servir? a) Haricots verts b) Morue en sauce c) Rôti de boeuf d) Poulet rôti e) Céleri f) Laitue (solution au prochain numéro)

SOLUTION DE LA DEVINETTE DE LA SEMAINE DERNIERE:
Il faut 99 jours!

BLAGUE: J'avais promis à un de mes camarades d'université de passer voir son père qui habitait dans un petit village de la région de l'Inde que j'avais à traverser. A mon arrivée, je trouvai le vieil homme endormi à côté de la meule à arachides qu'un boeuf faisait tourner pour en extraire l'huile.

Après l'avoir réveillé et lui avoir donné des nouvelles de son fils, je lui demandais comment il pouvait savoir que son boeuf ne se reposait pas, lui aussi, pendant qu'il dormait.

"S'il s'arrêtait, me dit-il en me montrant le collier qui entourait le cou de la bête, je n'entendrais plus les clochettes et ça me réveillerait."

-Mais, insistai-je, il pourrait s'arrêter et hocher la tête pour faire tinter les clochettes.

-Mon ami, répondit le vieillard, c'est un boeuf, pas un étudiant à l'université.

LES SAGES ONT DIT:

-Le plus difficile, dans la vie, c'est de regarder sans commentaire quelqu'un faire de travers quelque chose que l'on sait très bien faire soi-même.

-Si nous pouvions vendre notre expérience au prix qu'elle nous a coûté, nous serions tous millionnaires.

N.B. - Toute soumission reste la propriété de La Lanterne

Art et Culture

Théâtre Populaire d'Acadie: Audition généralisées en novembre

À l'occasion de l'entrée en fonction de son nouveau directeur artistique, Monsieur Andrei Zaharia, le Théâtre Populaire d'Acadie organise des auditions générales du 11 au 14 novembre prochain. Ceci lui permettra de mieux connaître les artistes du milieu en vue de futures productions de la compagnie. Tous les comédiens et comédiennes intéressé(e)s sont prié(e)s de contacter le secrétariat du théâtre (frais virés pour appels interurbains) pour prendre rendez-vous et obtenir les détails nécessaires concernant les conditions, les dates et les endroits.

Le Théâtre Populaire d'Acadie est une compagnie de théâtre professionnel qui existe depuis bientôt 15 ans. S'adressant tantôt aux spectateurs adultes, tantôt au jeune public, cette compagnie a produit en moins de 15 ans plus de 40 pièces de théâtre.

C'est en 1984 que la compagnie mettait

sur pied un réseau provincial de tournées. La population de plus de 12 régions du N.-B. bénéficient désormais d'une saison régulière de théâtre professionnel sur abonnement.

Sur une base moins régulière, le Théâtre Populaire d'Acadie présente également ses spectacles dans d'autres localités de la province et des Maritimes et effectue occasionnellement des tournées à l'extérieur des Maritimes. Sa vocation première reste cependant de travailler à l'avancement du théâtre en Acadie et d'offrir à la communauté du théâtre professionnel fait par des artistes d'ici.

L'invitation est lancée! Profitez de cette occasion pour venir rencontrer Andrei Zaharia et peut-être d'avoir la chance de faire partie d'une prochaine production du Théâtre Populaire d'Acadie.

Pour information: Anita Landry 727-3403

L'avenir de la Galerie Sans Nom

Le mercredi 14 octobre dernier, avait lieu la réunion générale annuelle de la Galerie Sans Nom, située au 700 rue Main à Moncton. Cette année, Galerie Sans Nom fêtera son 10^{ième} anniversaire au service de l'art contemporain et l'avenir de la galerie fut un point chaud de discussion. À l'ordre du jour était prévu l'élection du conseil exécutif.

Les rapports de l'année '86-87 furent présentés respectivement par le président, le trésorier et l'ancien directeur. La programmation '87-'88 a été annoncée par la nouvelle directrice.

Lors de la réunion, la galerie a reçu le mandat d'organiser un colloque dans le but, principalement, de trouver de nouvelles sources de fonds afin d'assurer son avenir. Ceci fut proposé suite à l'annonce de la visite du Conseil des Arts du Canada, venu tout spécialement d'Ottawa, justement au sujet de l'avenir et de la continuité de la galerie. Présentement, Galerie Sans Nom dépend financièrement et existentiellement, à 90%, de l'aide du Conseil des Arts du Canada. Ceci crée beaucoup d'inquiétude de part et d'autre. Le peu de participation venant de la province et la non-

reconnaissance du côté de la municipalité de Moncton sont déplorables. La communauté artistique ainsi que la Galerie Sans Nom se doivent de sensibiliser la population à cette situation. Ce colloque serait donc une occasion de faire suite à Forum '87, où, sensiblement, les mêmes problèmes ont été débattus... Donc, à suivre...

La Galerie Sans Nom tient à féliciter, Paul Bourque, Raymond Martin, George-Émile Melanson et Martine Nash qui sont les nouveaux membres élus au sein du conseil exécutif. Ils se joignent à l'équipe déjà sur pied, composée de Gillan Bond, Nancy Morin, et Dave Malenfant.

Je vous rappelle que vous avez encore la possibilité de devenir membres ou de renouveler votre carte pour l'année '87-'88. Pour de plus amples renseignements, veuillez contacter Hélène Laroche au 854-5381.

Hélène Laroche
directrice/gérante

Serge Amyot, athlète par excellence

Serge Amyot, joueur de centre des Aigles Bleus, a reçu le titre d'athlète par excellence de la dernière semaine au Centre universitaire de Moncton.

Le meilleur marqueur chez les Aigles Bleus la saison dernière, avec 45 points, a été l'un des principaux artisans des succès de son équipe au cours des deux derniers matchs, vendredi contre les Mounties de Mount Allison, et dimanche face aux Huskies de Saint-Mary's.

Dans le match opposant les Aigles Bleus aux Huskies, Amyot y est allé d'une performance de deux buts et deux passes, contribuant ainsi à procurer une victoire de 9 à 2 aux Aigles Bleus.

Selon Léonard Doucet, Amyot a été dangereux à chacune de ses présences sur la patinoire. "Serge est un joueur de plus en plus complet. Son calme et son expérience sont certainement profitables aux jeunes membres de notre équipe. Vendredi

contre les Mounties, même s'il n'a pas marqué, il a été responsable de plusieurs de nos attaques en zone adverse et a forcé le gardien Pat McLaughlin à se surpasser à plusieurs reprises," dit-il.

A sa troisième saison avec les Aigles Bleus, Amyot forme, avec Claude Gosselin et, depuis la fin de semaine dernière, Max Daviault, le trio

le plus explosif de l'équipe de l'Université de Moncton.

Étudiant en éducation physique, Amyot qui est considéré, dans les milieux du hockey universitaire en Atlantique, comme étant l'un des meilleurs fabricants de jeu du circuit est présentement le meilleur marqueur de son équipe, avec neuf points.



Lors de son récent tournoi de volley-ball féminin des écoles secondaires francophones du Nouveau-Brunswick, l'Université de Moncton a décerné une bourse d'entrée de 500\$ à la volleyeuse Nicole Allain, de l'École secondaire Clément-Cormier, de Bouctouche, en raison de son excellent rendement académique et athlétique, et du leadership qu'elle démontre dans son milieu. Dans la photo, Mme Allain reçoit sa bourse de Ronald Castonguay, responsable de l'aide financière.

Rod Strickland à la galerie sans Nom

La Galerie Sans Nom a le plaisir d'accueillir Rod Strickland, sculpteur de Windsor, Ontario. L'exposition se tiendra du 3 au 22 novembre.

Gradué de l'Université de Windsor où il étudia les Beaux Arts, il prit par suite la direction du sud des États-Unis où il fit sa Maîtrise à l'Université de Tennessee à Knoxville. Mais avant même d'obtenir son degré en 1983, il avait déjà acquis en sens de l'esthétique très mature. Il démontra beaucoup d'enthousiasme et d'innovation dans l'utilisation et la manipulation des matériaux afin de créer des formes nouvelles et même étranges.

Strickland, dont l'oeuvre particulière reflète une maîtrise contrôlée de l'absurde, semble avoir certaines appréhensions vis à vis des gens qui considèrent que la création de l'art se limite à être une activité trop sérieuse. Strickland n'a jamais perdu de vue ses objectifs. "Étant jeune, je m'adonnais à la construction de modèles réduits de bateaux et d'automobiles, mais je ne pouvais suivre correctement les instructions, et cela n'avait pas de sens pour moi. Depuis ce temps je me suis concentré à développer mes propres schémas selon mon symbolisme personnel. Ces images aident à concevoir les idées et les caractéristiques qui maintiennent une bonne perspective de soi-même."

SPORTS

Hockey sur glace universitaire: Les aigles retrouvent le chemin de la victoire

Le moins que l'on puisse dire, c'est que les Aigles Bleus se sont relevés de brillante façon au cours du dernier weekend, en remportant deux victoires d'affilée contre les Mounties de Mount Allison et les Huskies de St-Mary's.

par Robert Nicolas

Vendredi dernier, à Sackville, le Bleu et Or remportait sa deuxième victoire de la campagne grâce à un gain de 5 à 1 contre Mount Allison.

Sylvain Falardeau à deux reprises, Peter Thorne, Serge Amyot et Bernard Carrier ont inscrit les buts des Aigles Bleus. Lors de ce match, le gardien Joel Drolet effectuait sa rentrée dans les rangs universitaires. Selon plusieurs observateurs, Drolet a connu un bon match devant la cage des siens.

Victoire écrasante à domicile

De retour devant leurs partisans, dimanche dernier, les Aigles Bleus se sont payés une partie de plaisir face aux Huskies de St-Mary's en humiliant les représentants de la Nouvelle-Écosse au compte de 9 à 2.

Les attaquants Mario Lanthier et Serge Amyot ont dirigé l'attaque du Bleu et Or avec chacun trois buts. Max Daviault avec 2 buts et Alain Toussignant avec son premier de la saison, ont été les autres marqueurs des Aigles Bleus qui possèdent maintenant une fiche de 3 victoires et 2 revers.

Le cerbère des Aigles Bleus, Joel Drolet, était à nouveau devant les buts des siens. Avec deux victoires d'affilée en poche, Drolet pourrait bien devenir le gardien numéro 1 du

pilote Len Doucet qui s'est dit satisfait des performances du nouveau-venu chez le Bleu et Or.

Satisfait mais...

Même si les Aigles Bleus ont connu passablement de succès au cours du dernier weekend, Len Doucet a souligné que l'équipe devra corriger certaines lacunes à l'avenir. "Les gars doivent sortir la rondelle plus rapidement de leur zone. De plus, il va falloir profiter d'avantage de nos supériorités numériques", a-t-il déclaré.

Len Doucet qui en est à sa deuxième saison à la barre des Aigles Bleus, n'a pas manqué d'éloges à l'endroit des attaquants Mario Lanthier et Serge Amyot. "Mario commence à être à l'aise avec le circuit universitaire et ses succès ne me surprennent pas. Il s'agissait simplement d'une question de temps dans son cas", a-t-il laissé savoir.

En ce qui concerne Serge Amyot, Doucet avait beaucoup de mérite envers son vétéran. "Serge est sûrement l'un des gros travailleurs de l'équipe. Il donne son plein rendement à chacune de ses présences sur la patinoire. En plus d'exceller dans les deux sens de la patinoire, Serge démontre beaucoup de leadership auprès de ses coéquipiers. Dommage que son travail si efficace passe si souvent inaperçu", a conclu le pilote du Bleu et Or.

Les deux prochaines rencontres des Aigles Bleus auront lieu à domicile. Samedi, U.N.B. sera à l'aréna Jean-Louis Lévesque, à compter de 19h30 et le lendemain, St-Thomas disputera la victoire au Bleu et Or, dès 14h00.

Volleyball Universitaire: Les anges sont prêts pour un autre envol

Pour les Aigles Bleus et les Anges Bleus au volleyball, cette semaine coïncide avec le début de la saison 1987-88. Que ce soit du côté masculin ou féminin, il semble que la lutte sera une fois de plus des plus intéressantes.

par Michel Morin

Cette semaine, le volet porte sur les Anges Bleus. On peut dire que de leur côté, la saison sera prometteuse. Même si seulement 18 joueuses ont participé au camp d'entraînement qui s'est effectué entre le 1er et le 16 octobre, l'entraîneur a su sélectionner des joueuses qui, selon lui, pourraient amener son équipe assez loin. Selon O'Carroll, l'objectif, qui est de terminer quatrième sur les huit équipes de la conférence Atlantique, peut être atteint. Concernant les équipes à surveiller, il faudra porter une attention particulière aux représentantes des Universités Dalhousie et Acadia.

De plus, l'entraîneur O'Carroll affirme que la nomination de France Dallaire à titre d'assistant-entraîneur constitue certes un avantage précieux, compte tenu que cette dernière, qui a déjà endossé l'uniforme des Anges Bleus, est très expérimentée en matière de volleyball. Son travail consistera précisément à travailler avec les passeuses.

Actuellement l'équipe compte 10 joueuses qui s'entraînent quotidiennement, dont trois fois où elles sont sur le terrain dès 6 heures le matin. Parmi ces joueuses vaillantes,

quatre recrues se sont taillées une place dans l'équipe. Ce sont Claudine Hébert, Pierrette Pelletier, Julie Robichaud et Suzanne McCarthey. Quant aux anciennes, Julie Godin, Sylvie Gagnon, Louise Vautour, Diane Bordage, Manon Dallaire et Linda Nowlan de Richibouctou Village porteront de nouveau les couleurs des Anges.

Comme il fut mentionné antérieurement, l'entraîneur de l'équipe demeure très optimiste. Il a pu d'ailleurs se faire cette idée lors du tournoi invitation tenue à UNB la fin de semaine dernière. Nos Anges ont alors fait très bonne figure terminant troisième sur les cinq équipes participantes dans la ronde préliminaire de samedi. Le lendemain, les Bleus et Or prenaient part à la demi-finale qui les opposait à Mount-Allison. Dans ce deux de trois, elles ont triomphé de ces dernières par les comptes de 15-3 et de 15-7. Ensuite, nos représentantes accédaient à la finale (trois de cinq) et encore là, elles en sont ressorties victorieuses gagnant 3-1.

A ce même tournoi, il faut citer les performances de Manon Dallaire qui fut choisie sur l'équipe étoile et de Julie Godin qui fut choisie joueuse par excellence du tournoi. La recrue Julie Robichaud a également brillé lors de ce tournoi.

Le moins qu'on puisse dire, c'est que l'on doit s'attendre à une autre saison fulgurante cette année pour les Anges Bleus. Il faut mentionner que les Anges Bleus amorcent leur 20ième saison dans le circuit universitaire.

Le soccer intérieur

Un jeu rapide et palpitant

Si il est une activité sur le campus qui mérite d'être suivie de plus près, c'est bien le soccer intérieur. Aux États-Unis tout comme dans les grandes régions urbaines du Canada, ce sport a, au cours des années '80, atteint une popularité considérable. Cette discipline se joue normalement dans un gymnase (de dimension respectable) ou dans une aréna. De ce fait, la composition de la surface de Jeu (Béton, surface caoutchoutée etc..) et les dimensions réduites du terrain rendent ce sport beaucoup plus rapide et palpitant.

Sur notre campus, les adeptes du "Ballon rond" peuvent bénéficier de la possibilité de pratiquer cette activité depuis plusieurs années déjà. En effet, le service des activités récréatives (S.A.R.) insiste pour que cette discipline figure parmi celles des ligues organisées. Chaque année, en moyenne 6 équipes font partie de cette ligue. Plusieurs personnes qui pratiquent le soccer intérieur affirment que ce sport constitue un jeu aussi captivant que le hockey ou le basket-ball, et cela, autant pour ceux qui le regardent que ceux qui le jouent.

L'avantage essentiel de la pratique de ce sport est évidemment qu'il permet de développer une excellente forme physique. Également, ce sport, à moyen ou long terme, permet d'acquiescer certaines qualités athlétiques, tels la résistance cardio-vasculaire et l'endurance musculaire. De plus, il ne faut pas oublier les avantages que l'on retrouve dans toutes autres activités physiques, des avantages tels la réduction du stress quotidien dû aux études, par exemple.

Considérant alors tous les bienfaits et avantages de la pratique du soccer intérieur, le responsable de cette activité, Daniel Brideau, invite les étudiants du campus à venir faire partie de cette ligue, soit en se joignant à une des équipes inscrites ou en donnant leur nom au bureau du S.A.R. situé au local 106 du C.E.P.S

SOCCER Universitaire

Les Aigles Bleus de l'Université de Moncton ont mis fin à leur saison en subissant deux revers au cours de la dernière semaine. C'est donc dire que la première victoire des hommes de Mircea Roman aura lieu en 1988 ou encore 19...

par Michel Morin

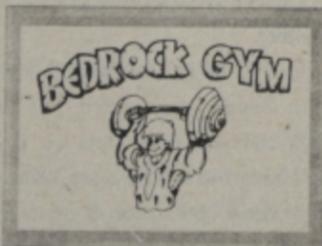
Le Bleu et Or a disputé l'un de ses meilleurs matchs de l'année, mardi dernier, pour finalement s'incliner 2 à 1 contre les Mounties de Mount Allison. Chris McCarthey et Eric Prengle ont déjoué le gardien Helder Duarte. Du côté des Aigles Bleus, la réplique est venue du pied de Pierre Leblanc.

Les Aigles Bleus blanchis

Disputant leur dernière partie du calendrier régulier à l'étranger, les Aigles bleus se sont heurtés à une équipe beaucoup plus forte, samedi, à Charlottetown, en baissant pavillon par la marque de 3 à 0 devant les Panthers de U.P.E.I. L'excellent Richard-Pierre Gilles des Panthers a inscrit deux buts au cours de cette rencontre. Mike Blanchard a complété le pointage pour les vainqueurs. Les trois buts de U.P.E.I. ont été marqués en première demie.

A souligner qu'au cours du match de samedi, seulement onze joueurs ont accompagné l'équipe dans la province insulaire. C'est à se demander si les conditions de température de l'automne gênent certains joueurs du Bleu et Or...

Heures d'ouverture
Lundi au vendredi de 6:00 AM à 11:00 PM
Samedi et Dimanche de 8:00 AM à 11:00 PM



ET
CENTRE D'ENTRAÎNEMENT

27 rue Jones
Moncton, N.-B.

858-5571

- Classes d'aérobiques
- Culturisme
- Entraînement sportif
- Salon de bronzage (3,00\$ session)
- Douches
- Saunas
- Casiers

vous pouvez gagner une montre
simplement en venant nous visiter!..

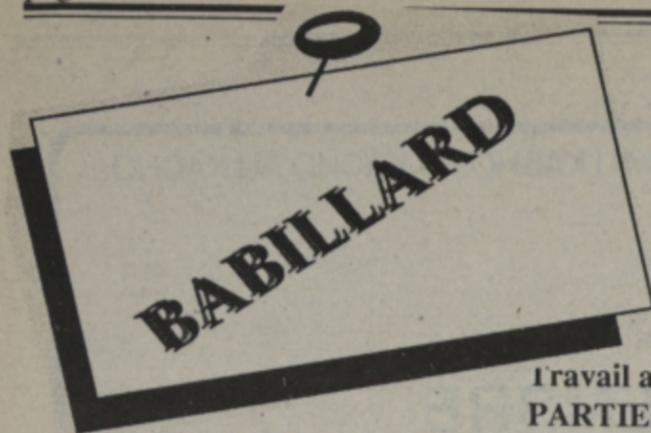
Nous offrons aussi un prix spécial aux étudiant(e)s.

Before you send it, seal it...
with a Christmas Seal!



THE LUNG ASSOCIATION
Lungs are for life





Journée mystérieuse

Une activité spéciale aura lieu le 5 décembre, journée de pleine lune, afin d'aider à financer un stage en Martinique (HI-4048) d'un groupe d'étudiant(e)s de l'U de M.

En cette journée pleine d'énergie, nous aimerions regrouper les gens oeuvrant dans:

- LA CARTOMANCIE
- LE TAROT
- L'ANALYSE DES LIGNES DE LA MAIN
- L'ANALYSE DE L'ÉCRITURE
- LA MORPHOLOGIE
- L'ANALYSE DES COULEURS
- L'ANALYSE DES FEUILLES DE THÉ
- L'HYPNOTISME
- L'ASTROLOGIE
- CARICATURE
- MINI TEST DE PERSONNALITÉ (auditif/visuel; matérialiste?; introverti/extraverti; etc...)
- YOGA
- BIO-RESPIRATION
- MÉDITATION
- ARTS MARTIAUX
- SHIATSU
- RÉFLEXOLOGIE
- DÉVELOPPEMENT SPIRITUEL
- ARTS (PEINTURE, SCULPTURE, ETC...)
- AUTRES

Nous vous invitons donc à venir partager et/ou mettre en oeuvre vos dons et connaissances.

Pour plus d'informations: René Allard 382-5117

N.B.: Vous pouvez laisser une note à ce nom à l'Association étudiante de l'école de service social (360 Taillon).

GAUM

La GAUM (Galerie d'art de l'Université de Moncton) offre des tournées guidées à tous les groupes qui en font la demande. Il est possible de choisir entre la tournée Introduction à la Galerie d'art ou celle Exposition du mois.

Il suffit de réserver au moins une semaine à l'avance en composant le 858-4088.

A noter qu'il y aura 2 conférences au début décembre: Hélène Pelletier, de Winnipeg, donnera une conférence sur les artistes Franco-manitobains; Eugenio Tellez, peintre-graveur de Toronto et artiste exposant, donnera une conférence au sujet de son travail.

Surveillez la publicité à ce sujet ou composez le numéro 858-4088.

Travail a TEMPS PARTIEL sur le CAMPUS ou en VILLE

RESTAURANT (CASSE-CROUTE) - MONCTON
SERVEUR AU COMPTOIR
Vous devez être bilingue

COMPAGNIE DE PROMOTION - RIVERVIEW
VENTE DE CERTIFICATS-CADEAUX par téléphone en lisant.
Information préparée par la compagnie
SALAIRE + BONI

BRASSERIE - MONCTON
SERVEUR (nourriture seulement)
Vous devez être bilingue
SALAIRE: 4.00\$/h + pourboires

RESTAURANT - PIZZA & DONAIR - MONCTON
(Pour ces trois postes, vous devez être bilingue)

COMMIS AUX COMMANDES - par téléphone
SALAIRE: 4.00\$/h (au début)

CHAUFFEUR POUR LIVRAISON à domicile
Vous devez avoir votre propre voiture
SALAIRE: 4.00\$/h + commission + pourboires

SERVEUR AU COMPTOIR
SALAIRE: 4.00\$/h (au début)

MAGASIN, VETEMENTS POUR HOMMES - DIEPPE
VENDEUR
Préférentiellement expérience dans la vente au détail
SALAIRE: Dépend de l'expérience

HOTEL - MONCTON (vers la côte magnétique)
COMMIS DE NUIT
Vendredi et Samedi, de minuit à 8h00
Expérience ou connaissance de la comptabilité
SALAIRE: 5.00\$/h

CONCESSIONNAIRE D'AUTOMOBILES - MONCTON
VENDEUR D'AUTOMOBILES
Les soirs et samedis
Préférentiellement quelqu'un qui a 25 ans ou plus
SALAIRE: COMMISSION

QUINCAILLERIE - DIEPPE
CAISSIER
Heures que vous avez de disponible jeudi et vendredi soir, samedi toute la journée
SALAIRE: 5.00\$/h

COMPAGNIE DE PHOTOGRAPHIE - RIVERVIEW
MODELE
SALAIRE: A DISCUTÉ

COMPAGNIE DE TRANSPORT - DIEPPE
COMMIS - préparer factures
Travail le dimanche de midi à 18h ou 19h
SALAIRE: 5.00\$/h

EMPLOIS PERMANENTS

Pour les emplois mentionnés ci-dessous il est important de soumettre votre demande

d'emploi au CEC-SC avant midi le jour de la date limite

PRÉ-SELECTIONS DATE LIMITE

2 novembre

BANQUE DU CANADA
Postes aux DÉPARTEMENT DES VALEURS et aux DÉPARTEMENT D'EXCUTION et D'ADMINISTRATION
Degré en Administration - Gestion des affaires (Bacc ou Maîtrise)

3 novembre

J.D. IRVING
STAGIAIRE EN MANAGEMENT
Degré en Administration

4 novembre

ENERGIE N.-B. (N.B. POWER)
DEGRÉ EN ADMINISTRATION - MANAGEMENT
DEGRÉ EN INFORMATIQUE

11 décembre

BANQUE DU CANADA
Poste aux DÉPARTEMENTS DES RECHERCHES, RELATIONS INTERNATIONALES, ÉTUDES MONÉTAIRES et FINANCIERES
Degré en Économie (Bacc ou Maîtrise)

LA FONCTION PUBLIQUE DU CANADA
Perspectives d'emploi pour diplômés (1988) en:

30 octobre

COMPTABILITÉ
ÉCONOMIE
FINANCES
INFORMATIQUE
MATHÉMATIQUES/STATISTIQUE
GÉNIE
ADMINISTRATION

PROGRAMME DE RECRUTEMENT EN VÉRIFICATION

31 décembre

PROGRAMME D'EMPLOI POUR LES DIPLOMÉS INDIENS ET INUIT

ACTUARIAT
DROIT
SCIENCES INFIRMIERES
SCIENTIFIQUES DE LA DÉFENSE
SERVICE CORRECTIONNEL
TRADUCTION
NOTA: Il n'y a pas de date limite pour l'envoi des candidatures pour ces groupes professionnels.

L'EXAMEN DE CONNAISSANCES TECHNIQUES EN GESTION DES FINANCES aura lieu le jeudi 12 novembre à 19h00 au local 542, pavillon Léopold-Taillon

Pour les emplois mentionnés ci-dessous nous céderons votre entrevue lorsque vous nous soumettrez votre demande, nous accepterons votre demande jusqu'à midi la veille de l'entrevue

ENTREVUES

24 novembre

LONDON LIFE
REPRÉSENTANT DES VENTES
Toutes les disciplines

EMPLOIS D'ÉTÉ

20 novembre

CONSEIL NATIONAL DE RECHERCHES CANADA
Poste en SCIENCES ou en GÉNIE
Vous devez continuer vos études en septembre 1988 et avoir une moyenne minimale de "B"

DEFENSE NATIONALE
Étudiants en 3e ANNÉE ou plus, avec rendement scolaire supérieur
SCIENCES et GÉNIE (toutes les disciplines)
SCIENCE POLITIQUE
SOCIOLOGIE
La sélection commencera vers le 1er décembre

JEUNESSE CANADA MONDE - PROGRAMME D'ÉCHANGE INTERNATIONAL POUR JEUNES CANADIENS, entre 17 et 20 ans. LES DATE LIMITES D'INSCRIPTION SONT: 22 JANVIER 1988 pour les programmes débutant en JUIN et JUILLET 1988.

18 MARS 1988 pour les programmes débutant en SEPTEMBRE 1988.

AU KACHO AU KACHO

VENDREDI SOIR LE 6 NOVEMBRE

SCREAMING TREES

DEUXIÈME PRIX MONDIAL DU
"WORLD POPULAR MUSIC BAND"
REMPORTÉ À TOKYO
LA FIN DE SEMAINE DERNIÈRE

ENTRÉE: 3.00 ÉTUDIANTS ET MEMBRES, 4.00 AUTRES

AU KACHO AU KACHO



CELLE QUI VA

mardi 1 DÉCEMBRE 87 à 20H30
ÉCOLE "HARRISON TRIMBLE HIGH SCHOOL"

Billets à sièges réservés \$15
(Remboursement de \$2 à la porte avec
carte étudiante et citoyens aînés)

Billets disponibles
aux deux Librairie Acadienne:
-Pavillon Léopold Taillon, CUM
-Place Champlain

Une présentation des LOISIRS SOCIO-CULTURELS, Centre Universitaire de MONCTON